

LÉVIS

1610, boul. Alphonse-Desjardins
Bureau 400
Lévis (Québec) G6V 0H1

Téléphone 418 833-2114
Télécopieur 418 833-9983

Septembre 2023

Saviez-vous que...

Les budgets : outils de gestion par excellence

Dans le cadre des opérations de votre entreprise, de votre organisme à but non lucratif ou de vos finances personnelles, nul doute que la budgétisation occupe toujours sa place comme outil de gestion de premier ordre.

Son usage est souvent requis soit par les institutions financières ou les organismes gouvernementaux dans les situations d'investissement ou de financement externe.

Les formes de budgets sont aussi variées qu'il existe d'entreprises ou d'organismes. Mais à la base, il y a trois types de budgets : le budget d'exploitation, le budget de caisse et le budget d'investissement.

- 

Le budget d'exploitation : il s'agit d'un résumé des revenus et des dépenses sur une période donnée. Souvent, les dépenses budgétées seront classées en trois catégories : les frais fixes, variables et discrétionnaires. Ce budget témoigne souvent de la profitabilité (espérons-le) et doit normalement être rédigé en respect des mêmes normes comptables utilisées par l'entreprise ou l'organisme.
- 

Le budget de caisse : il s'agit souvent d'une extension du budget d'exploitation pour tenir compte sur une période de temps donnée (des années et souvent même des mois) de l'encaissement des revenus et du déboursé des dépenses. Une fois le budget d'exploitation accompli, souvent le budget de caisse devient un outil indispensable pour mieux prévoir les besoins de liquidités (marge de crédit, par exemple) et par le fait même, procure un certain contrôle sur les frais financiers.
- 

Le budget d'investissement : il s'apparente un peu au budget de caisse dans le sens qu'on y prévoit les coûts du projet d'investissement (capitalisation) versus la façon dont ces coûts sont financés (emprunts, emprunts temporaires, injection des propriétaires ou utilisation du fonds de roulement accumulé dans l'entreprise ou l'organisme).

Qu'importe le type de budget, l'étape importante pour rendre cet outil de gestion utile, c'est d'en faire un **suivi** en cours d'exercice. Cela vous permettra d'apporter les ajustements en cours d'année et augmente également votre expérience opérationnelle de vos affaires.

Dresser un budget n'est pas chose simple et nécessite un œil aguerri pour le rendre le plus pertinent possible. Nous sommes en mesure de travailler avec vous pour l'élaboration détaillée de votre budget, de proposer différents scénarios selon des hypothèses variées et de vous assister dans le suivi de comparaisons périodiques de vos résultats.

Peu importe vos besoins spécifiques, les professionnels qualifiés de Lemieux Nolet, comptables professionnels agréés S.E.N.C.R.L. peuvent vous assister dans cette étape importante de contrôle de vos affaires.

Pour en savoir davantage, contactez Daniel Darby, CPA auditeur, directeur principal, certification au 1 866 833-2114.